

LA PAROLE À ...

PLAPPEVILLE ENSEMBLE, liste conduite par Daniel Defaux

Plappeville, reconnu dans l'agglomération pour la qualité et la variété de ses manifestations, doit cette notoriété, en grande partie, au dynamisme de ses associations. La municipalité reconnaît leur investissement par un soutien tant financier que logistique afin de les encourager et de leur faciliter l'organisation d'activités et de manifestations indispensables pour l'animation du village, les rencontres entre les habitants et l'attractivité de la commune.

Ainsi, les associations, sur dépôt d'une demande, bénéficient d'une subvention proposée par la commission « vie associative » qui tient compte du nombre d'adhésions, des activités et manifestations organisées dans l'année écoulée et des projets. Chaque année, le conseil municipal accorde une somme globale d'environ 10 000 €. L'association Familles Rurales de Plappeville n'est pas tenue à ces formalités. Son objectif étant social, la municipalité s'est engagée, par convention, à verser une subvention d'équilibre comblant l'éventuel déficit (7 742 € pour 2023).

Par ailleurs tous les locaux pour les activités, réunions, expositions, conférences et spectacles sont mis gratuitement à la disposition des associations plappevilloises qui peuvent également faire appel à la commune, occasionnellement, pour le transport et la mise en place de matériel.

PLAPPEVILLE AUTREMENT, liste conduite par François Joppin

Comme le prévoit la législation pour les communes de plus de 1 000 habitants et comme le précise le règlement intérieur de notre conseil municipal, (récemment modifié suite à un recours gracieux du préfet qui nous rappelait que les commissions ne devaient être composées que d'élus, ce qui n'est pas respecté à Plappeville), le groupe minoritaire dispose, comme le groupe majoritaire, d'un espace de 1 350 signes (espace compris) qui doit être intégré dans la revue municipale. Cette même expression doit être reprise dans les supports numériques utilisés par la commune, à savoir le site internet et la page Facebook.

Plappeville Autrement revendique :

- Que cette page soit intégrée dans le corps de la Revue « Vivre à Plappeville » et non plus sur une feuille volante qui fait assimiler cette expression à un tractage publicitaire
- Qu'elle soit également publiée sur la page Facebook (la dernière publication remonte au 13 janvier 2023)

L'année prochaine étant une année d'élections, il est essentiel que les nouvelles équipes débutent sur des bases démocratiques solides, en accord avec les textes législatifs et la jurisprudence.
